

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 26 AVRIL 2023

Date de convocation : 20/04/2023

2023 - 025

Nombre de Conseillers :

en exercice : 8

en présence : 5

votants : 8

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-six du mois d'avril, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Marc DEGAUCHY, Maire par intérim.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, P. MARSON, M.J. LENS

Absents excusés : F. LOIFERT, C. PICAUD, D. CAPY

Absents non excusés :

Procurations : F. LOIFERT donne procuration à M. DEGAUCHY, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à O. FACHE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : P. MARSON

DELIBERATION N°25 : POSE DE PANNEAUX DE SIGNALISATION

Monsieur Marc DEGAUCHY, Maire par intérim, rappelle à l'assemblée que Monsieur le Maire avait fait l'achat de panneaux de circulation mais que l'agent technique communal n'a pas le matériel adapté pour la pose de certains panneaux. Il avait proposé de faire établir des devis pour la pose des panneaux restants.

Il présente donc un devis de l'entreprise T1 Marquage Routier pour un montant de 2 160.00€ TTC pour la dépose du mobilier de signalisation verticale et la pose des nouveaux panneaux de signalisation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise Monsieur DEGAUCHY, Maire par intérim à signer le devis et faire exécuter les travaux.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 26 avril 2023.

Le Maire par intérim



Marc DEGAUCHY